

Politique de réservation

- Au moment de la réservation, un dépôt de 30% du total de la facture est requis.
- Une carte de crédit est obligatoire. S'il est impossible de fournir une carte de crédit, un dépôt supplémentaire de 100.00\$ est obligatoire, remboursable lors du départ du client après inspection de la cabine POD, Kanass ou tente Glamp.

Politique d'annulation

Haute saison

- Si vous annulez votre réservation, le dépôt sera gardé en entier, et ce, en tout temps.

Basse saison

- Si l'annulation est faite à moins de 30 jours de la date d'arrivée, le dépôt sera gardé en entier. De plus, si le client ne se présente pas ou annule sa réservation le jour même, le montant total de la première nuit sera facturé.

Modalités d'occupation

- Le tarif de base est pour 2 personnes (maximum 4 personnes). Des frais additionnels s'appliquent pour toute personne supplémentaire.
- L'heure d'arrivée est à 16h00 et l'heure de départ est à 11h00.
- Les frais du séjour sont entièrement payables à l'arrivée.
- Aucun remboursement ne sera accordé pour un départ hâtif.
- Tous les visiteurs doivent acquitter les frais d'accès au terrain de camping (adulte 5.00\$ enfant 3.00\$). Ils doivent s'enregistrer à l'accueil dès leur arrivée. Les visiteurs doivent stationner leur voiture aux endroits prévus à cet effet.

Règlements cabine POD, Kanass et tente Glamp

- Un seul véhicule peut être stationné sur le terrain. Les véhicules supplémentaires doivent être stationnés aux endroits prévus à cet effet (voiture 2.00\$-bateau 7.00\$ par jour).
- Il est interdit de sortir le mobilier à l'extérieur des cabines et tentes.
- Il est interdit d'apporter les serviettes des cabines à la piscine.
- Garder les portes fermées pour éviter l'intrusion des rongeurs et autres insectes.
- **Les animaux ne sont pas admis dans les cabines et tentes.**
- **Tabagisme, il est interdit de fumer à l'intérieur des cabines et tentes.**
- Le couvre-feu est établi à 23h00 du dimanche au jeudi et minuit du vendredi au samedi.
- Il est strictement interdit de jeter des déchets dans la forêt ou **dans les foyers**. Les conteneurs sont situés à la sortie du camping.
- Les feux de camp doivent être allumés seulement aux endroits aménagés à cet effet.
- Il est strictement interdit d'apporter du bois pour les feux de camp.
- Propane inclus.